



3^{ème} JOURNÉE D'ETUDE 2013 :
**Personnes âgées et familles
au domicile et en institution**

Vendredi 22 novembre 2013

Campus Lettres et Sciences Humaines - Salle A104 23 bd Albert 1er – Nancy
de 9h00 à 16h30 (Accueil 8h45-9h15)

Présentée par:

Virginie BAUER: *psychologue, docteur en psychologie.*

Pascaline K'DELANT: *psychologue, maître de conférences en psychogérontologie, Université de Lorraine.*

Marie-Claude MIETKIEWICZ: *psychologue, maître de conférences en psychologie clinique, Université de Lorraine.*

Madeleine OSTROWSKI: *psychologue, docteur en psychologie.*

Avec la participation des étudiants du C.I.R.F.A notamment :

Claude RAVAILLE: *psychologue au centre de soins gériatriques au C.H. de Bar-le-Duc et au Réseau Santé Sud Meusien auprès des personnes âgées vivant à leur domicile et de leurs aidants.*

Jean-Philippe BLAISE: *infirmier au CHU de Nancy, intervient auprès des patients en institution gériatrique, dans 2 EHPAD pour évaluation et prise en charge des personnes âgées présentant des troubles psychiatriques.*

Si on évoque souvent la transformation de la famille qui se décline aujourd'hui sous des formes variées, on oublie parfois son évolution liée à l'augmentation de l'espérance de vie. Pourtant cette modification structurelle s'actualise par la fréquence en constante augmentation des familles à quatre générations où les arrière-grands-parents sont des personnes authentiquement âgées, voire des grands vieillards.

Cette situation inédite interpelle les solidarités familiales en même temps qu'elle interroge les pratiques professionnelles; Qu'il s'agisse d'organiser l'accompagnement à domicile d'une personne âgée vulnérable dont l'autonomie est menacée ou d'envisager l'entrée dans un EHPAD d'un vieillard dont les troubles cognitifs altèrent le jugement.

Comment aider les familles à gérer ces crises? Comment entendre les difficultés des proches, leur réticence à solliciter l'aide des professionnels, leur épuisement, leur culpabilité? Comment associer les personnes âgées aux décisions qui les concernent? Comment assurer à la personne vieillissante le respect de sa dignité et de ses choix jusqu'au terme de sa vie?